

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194730>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A la porte, on trouvait des gamins qui vendaient pour quelques sous des éclats d'obus qu'ils avaient audacieusement ramassés, s'habituant vite, avec leur crânerie d'enfant de Paris que rien n'étonne longtemps, au bombardement.

Le gouvernement avait voulu donner des étrennes aux Parisiens. La ration avait été augmentée de trois onces et demie de viande conservée, d'une poignée de grains de café non brûlés, de quelques haricots secs, d'un peu de riz.

Quel régal !... On y fit fête!

J'ai conservé un document curieux, acheté précisément le 1<sup>er</sup> janvier 1871. C'était un placard que colportaient des camelots, coiffés du képi de garde national, comme tout le monde. Il a pour titre, cette complainte : *Défense de Paris, récit véridique des maux soufferts par la population*. En vers du genre naïf, elle retraçait les misères du siège, sur l'air de *Fuadés* :

Quand on pense que nous sommes  
Privés de relations,  
De communications  
Avec le reste des hommes.  
Du monde, pour nous, le bout  
Ne va pas même à Saint-Cloud...

Et elle notait, particulièrement, les étranges menus auxquels on avait dû se faire — par force :

On se nourrit d'épluchures,  
De chats, de chiens et de rats,  
On vend des choses au tas  
Que l'on jetait aux ordures ;  
Mais on s'en repaît, enfin,  
Pour ne pas mourir de faim...

Mais c'est le dernier couplet, surtout, qui est typique à citer aujourd'hui, parce qu'il évoque, à côté de ces souffrances, l'état des esprits :

Eh bien, de tous ces ravages  
Nous souffrons sans murmurer ;  
Loin de nous désespérer,  
Ils augmentent nos courages.  
On ne vaincra pas Paris  
Tant que nous serons unis.

Hélas ! c'était la faim qui allait, un mois plus tard, triompher de la grande ville qui avait fait si fière contenance, étonnant ses ennemis par sa belle humeur, même au milieu de tant d'épreuves !

**Visites de l'an.** — Voici ce que dit à ce sujet la comtesse Bassanville : « Ces visites se font la veille de l'an à des supérieurs ainsi qu'aux grands-parents, et le jour de l'an même à ses père et mère, oncles et tantes, sœurs et frères aînés.

» On a toute la première semaine de janvier, comme délai, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes alliées.

» On a toute la première quinzaine de janvier pour faire les visites à ses amis.

» On a tout le mois de janvier pour faire les visites de bonne année aux personnes avec lesquelles on est en rapport de société seulement. »

On a fait, dit un chroniqueur, M. Joseph Mathieu, de nombreuses et vaines tentatives pour échapper à l'usage de ces

visites. Déjà, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la petite poste établie à Paris tenait, pour deux sous, à la disposition de ceux qui voulaient se payer ce luxe, des commissionnaires revêtus d'un costume sévère, habit noir et épée au côté, et qui allaient à domicile présenter les souhaits de bonne année pour le compte de leurs clients.

Au siècle dernier, cet usage singulier s'était généralisé dans les hautes classes et la bourgeoisie ; il n'y avait que les commis de bureaux qui allaient offrir leurs hommages à leurs supérieurs qui les recevaient ce jour-là avec toute la dignité d'un protecteur. En définitive, de toutes les tentatives faites pour échapper aux visites du jour de l'an, il ne reste que la carte de visite, laquelle, en dehors des visites affectueuses de la famille, n'a pu détrôner entièrement un grand nombre d'autres visites, qui ne sont que de pure politesse.

### Toujours de noce.

Sous le titre : « Le truc de Balthazar », nous lisons, dans le *Journal de Fribourg*, cette amusante histoire :

Presque tous les jours, depuis un mois, j'apercevais, à la nuit tombante, mon ami, le poète Balthazar, vêtu d'un habit noir pas trop râpé, à peu près irréprochable. Cette tenue m'intriguait chez ce fils d'Apollon, plus chevelu que fortuné, portant d'habitude un complet rudimentaire et poursuivant toujours ce rêve fantastique de la transformation d'une pièce de vers en pièces de cent sous.

Au risque de le troubler dans ses méditations, j'abordai Balthazar et je lui demandai, en le complimentant sur son costume, s'il avait trouvé la solution de son fameux problème.

— Presque, me dit-il avec un air de triomphe. Ainsi, aujourd'hui, je suis de noce. C'est pour cela que j'ai arboré ce solennel sifflet.

— De noce ? Mais ces jours-ci tu étais dans le même appareil ?

— Parfaitement. J'étais aussi de noce.

— Tous les jours du mois, alors ?

— Mon Dieu, reprit Balthazar, tu ne comprends pas ; c'est pourtant limpide. Comme je n'ai pas le moyen de me payer quotidiennement des repas à cinq francs par tête, je vais à la noce.

— Tu plaisantes, il faut être invité pour aller à la noce ?

— On m'invite.

— Comment cela ?

— Suis-moi bien, fit Balthazar. Grâce à un huissier de la mairie, — lequel me prête avec usure, sans jeu de mot, ce vêtement de cérémonie, — je connais la date de tous les mariages prochains. Je me présente à l'une des familles et, soit au beau-père ou à la belle-mère, soit à l'oncle, à la tante, je tiens à peu près ce langage : « Un ami du marié..... ou de la mariée vous réserve une surprise le jour de la noce. Il a composé quelques vers en l'honneur des futurs époux. Par modestie, il désire garder l'incognito et ne pas les déclamer lui-même, mais il m'a prié, moi, son

intime, de le remplacer et de venir interpréter son œuvre au dessert... »

— Eh bien ?

— Eh bien, c'est limpide. La tante, l'oncle, le beau-papa, la belle-maman, pour faire assaut de galanterie avec ce parent inconnu qui leur ménage un peu si agréable primeur, me répond généralement : « Ah ! monsieur, que c'est aimable d'avoir accepté de prendre la parole à la place de votre ami, ou plutôt de notre ami ; vous nous feriez grand plaisir en n'attendant pas le dessert pour venir vous joindre à nous. On se mettra à table à sept heures. Nous comptons sur vous sans faute... » Je me fais un peu prier, pour la forme, et le soir de la noce, je dine gratis.

— Et quand vient le dessert ?

— Alors je débite avec âme les vers suivants :

O vous, couple charmant qu'unit le mariage,  
Vous qui du fleuve Hymen allez suivre le cours,  
Laissez-moi souhaiter le plus riant voyage  
A l'esquif précieux qui porte vos amours.

Jeunes époux, partez ! Qu'un doux soleil inonde  
La route où vous entrez en vous donnant la main ;  
Que le plus tendre accord, vous guidant en ce monde,  
Sous un ciel toujours bleu vous montre le chemin !

Partez ! Nous qui restons spectateurs sur la rive,  
Nous vous accompagnons de nos vœux anxieux ;  
Mais déjà dans nos cœurs la confiance arrive,  
Car le bonheur se lit sur vos fronts radieux.

Que pendant de longs jours l'existence vous semble  
Un Eden enchanteur, au magique décor !...  
Jeunes époux, à vos santés, buvons ensemble !  
A vos noces d'argent, voire à vos noces d'or !

— Pas un seul nom, mes strophes s'appliquent à tous les mariés possibles !...

— Très ingénieux ! Mais après ce toast omnibus, quand on demande l'auteur ?

— Le poète, dis-je, ne m'a pas autorisé à le nommer. On rit, on cherche. Dans une noce, tout le monde ne se connaît pas. Chacun se regarde, se soupçonne, et le tour est joué. Parfois, même, un invité qui taquine légèrement la muse, voyant que personne ne se déclare, finit par laisser croire qu'il est le père de mes alexandrins !

— Très fort ! Et l'invitation mord toujours ?

— Presque toujours. Si par hasard elle rate avec une famille, je me tourne vers une autre, je n'ai que l'embarras du choix. Il ne manque pas de mariages !

— Je t'admire, ô Balthazar !

— Il y a de quoi. Tu vois que le fameux problème de la pièce de cent sous est quasi résolu ! C'est limpide et c'est génial. Sur ce, je te quitte, car j'entends sonner six heures. Je vais à mes affaires, c'est-à-dire à la noce. Voilà un mois que je célèbre avec le même enthousiasme l'hymen de cinq orphelines, de huit nobles héritières, d'autant de filles de concierges, etc.

— Et aujourd'hui, fis-je en serrant la main de Balthazar ?

— Aujourd'hui, répondit-il, en enfonçant fièrement son haut de forme, je marie la demoiselle d'un paveur !

Georges GILLET.

Voici une innocente légende canadienne qui peint avec beaucoup de finesse le caractère du Français et celui de l'Anglais !

ANGLAIS ET FRANÇAIS. — Au commence-

ment, Dieu, pour peupler le monde, voulut créer un homme de chaque nation. Il prit une motte de terre, la pétrit et, détachant un morceau, en façonna successivement un nègre, un Chinois, un Indien.

Quand la motte de terre fut épuisée, il manquait encore deux hommes pour arriver au nombre qu'il s'était lui-même fixé. Que faire ? Ne trouvant pas de terre à son gré, Dieu étendit le bras et saisit le premier animal qui lui tomba sous la main. C'était un papillon. Il lui rognait les ailes, lui fit des bras et des jambes, souffla dessus pour lui donner une âme et le mit sur un coin de terre. Ce fut le Français.

D'un second mouvement semblable au premier, le Créateur étendit encore la main et saisit de nouveau le premier animal qu'il rencontra. Cette fois, il se trouva que c'était une fourmi ; il lui fit subir la même opération, lui donna la figure d'un homme, lui insuffla une âme et le plaça dans un autre coin de terre. Ce fut le premier Anglais.

Et voilà pourquoi les Anglais et les Français, sortis d'un animal au lieu d'être sortis d'un morceau de terre, ont toujours mieux fait leur chemin dans ce bas monde, et voilà ce qui explique aussi leur caractère : l'Anglais est toujours demeuré quelque peu fourmi, et le Français toujours un peu papillon.

### Recette.

*Bœuf bouilli sauté aux oignons.* — Coupez des tranches minces dans un bon morceau de bœuf de desserte. Emincez deux ou trois oignons. Mettez-les dans une poêle avec du beurre. Faites-les revenir à feu doux. Ils doivent être cuits si vous avez eu le soin de bien les retourner lorsqu'ils ont belle couleur. A ce moment, ajoutez les tranches de bœuf et une gousse d'ail ; assaisonnez avec poivre et sel ; sautez-les jusqu'à ce qu'elles soient légèrement risolées.

Au moment de servir, saupoudrez d'une pincée de persil haché ; arrosez d'un jus de citron ou d'un filet de vinaigre.

**Origine du mot piou-piou.** — Voici l'origine du mot *piou-piou*, employé depuis nombre d'années pour désigner les soldats de l'infanterie, en France et ailleurs. L'uniforme blanc des gardes françaises rappelait un peu le costume du Pierrot de la Comédie italienne. Aussi le populaire appelait-il ces soldats « des pierrots. »

— Tiens, disaient les gamins, voilà des pierrots. De plus, ces petits moqueurs se mettaient à imiter le moineau, lorsqu'ils voyaient passer un garde-français.

« Piou ! piou ! » criaient-ils.

Cette moquerie eut pour résultat de faire donner au fantassin français le sobriquet de *piou-piou*, qui est encore employé de nos jours.

**Simplicité.** — Il y a deux ou trois ans, nous dit le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, deux braves habitants de Nanterre ayant perdu un procès en première instance, avaient

envoyé à M. Carnot une somme de 1000 francs, en le priant de l'employer pour leur faire donner gain de cause en appel. A deux reprises, ils revinrent à la charge et à chaque fois on leur retourna argent et lettre sans en prendre ombrage, tellement ces bonnes gens paraissaient inconscients.

Les époux B..., dont le procès est toujours pendant devant la cour de Riom, ont cru que le nouveau président de la République serait plus accessible à leurs doléances.

Il y a quelques jours, ils ont adressé à M. Casimir-Perier une lettre chargée renfermant un billet de mille francs et comme dans les précédentes ils imploreraient du chef de l'Etat l'appui nécessaire pour faire aboutir au mieux de leurs intérêts leur fameux procès.

Les mille francs étaient destinés à rembourser les frais qui pourraient être faits, le reliquat devant être attribué à une œuvre de bienfaisance.

L'officier de service à l'Élysée a tout simplement renvoyé la lettre et son contenu au commissaire de police de Versailles, avec mission de remettre le tout aux époux B..., en les priant de vouloir bien désormais s'abstenir de toute nouvelle démarche de ce genre.

Les époux B... n'ont pas compris.

### Boutades.

Un villageois, installé dans sa charrette, se rend au marché.

— François ! lui crie sur la route un de ses voisins, tu vas à la ville ?

— Oui.

— J'ai une blouse à y porter, tu ne pourrais pas t'en charger ?

— Si ; dis-moi seulement à qui je dois la remettre.

— Oh ! ne t'inquiète pas de ça, répond l'autre en montant dans la voiture, je serai dedans !

En police correctionnelle :

— Prévenu, vous reconnaissez avoir frappé brutalement le nègre qui vient de faire sa déposition... et cela sans provocation de sa part... vous ne l'aviez jamais vu.

— Mon président, vous ne pouvez pas ignorer qu'il est des jours où l'on est disposé à broyer du noir !...

Chapoulet dîne en ville, fait assez rare ; car en raison de sa bêtise et de sa mauvaise langue, il compte bien peu d'amis. Un domestique s'approche et lui offre du vin. Il tend le plus petit de tous les verres.

— Pardon, Monsieur, fait le domestique, c'est du vin ordinaire.

— Raison de plus, je garde le grand pour les vins fins.

Il y avait grande fête au Bois de Boulogne : la foule était considérable.

Passe un couple, lui fumant sa pipe, elle portant le filet aux provisions.

Tout à coup l'homme paraît avoir un bon mouvement :

— Passe-moi le filet, dit-il à sa chère moitié.

— Pourquoi ?.. Je le porterai bien, répond celle-ci.

— Ah ! c'est qu'on peut se perdre !

Entre voisins :

— Eh ! là-haut ! quand cesserez-vous de jeter votre eau par la croisée ?

— Ça vous gêne donc ?

— Comment ? si cela me gêne ? Vous inondez mon balcon !

— Allons donc ! Qu'est-ce que cela peut vous faire ? Quand il pleut, vous ne dites rien.

Hier, Bébé a été méchant :

— Tu seras privé de dessert, lui dit sa mère.

— Ça m'est égal, réplique Bébé, très digne.

Au dessert, Bébé ne bronche pas.

— Tu ne dis rien ? lui demande sa mère.

Et Bébé, avec des larmes dans les yeux :

— Puisque ça m'est égal, donne-m'en tout de même !

— Dis donc, Bébé, qu'est-ce que tu veux pour tes étrennes ?

— Un chemin de fer ; mais, tu sais, j'en veux un vrai.... un chemin de fer qui déraile !

**THÉÂTRE.** — Demain, dimanche, **Le Juif errant**, drame en 5 et 13 tableaux, par Eugène Suë. — Rideau à 8 heures.

On annonce pour lundi 7 janvier une représentation qui attirera sans doute tous les amateurs du théâtre : **Madame Sans-Gêne**, pièce nouvelle en 4 actes de MM. V. Sardou et Emile Moreau. Cette représentation nous sera donnée par les artistes du *Théâtre du Vaudeville*, parmi lesquels on remarque *Madame Gabrielle Berny*. — Rideau à 8 1/2 h.

**Petite correspondance.** — Merci à l'aimable et fidèle abonnée qui nous a envoyé ses vœux de nouvelle année, accompagnés d'un ravissant petit bouquet de fleurs desséchées.

L. MONNET.

**L'Almanach Hachette** est en vente au Bureau du *Conteur vaudois* au prix de Fr. 1,50. — Envoi contre remboursement.

## PAPETERIE L. MONNET

**Livre de ménage.** Prix : Fr. 2.—

Registres, copie de lettres et toutes les fournitures de bureaux. — Confection sur commande de registres de tous formats, avec réglure et reliure spéciales — Cartes de visite, faire-part, en-têtes de lettres, enveloppes avec raison de commerce, factures, formules de traites, quittances à coupons, etc.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.